



Mairie de Huisseau-sur-Cosson

Loir-et-Cher

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Profession :

Domicilié(e) :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de catégorie à :

Du à

Au à

Pour le motif

Veillez agréer, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le
Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

CADRE RÉSERVÉ NE RIEN INSCRIRE CI DESSOUS

Je soussigné(e), Maire DE HUISSEAU-SUR-COSSON

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - , () est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de catégorie.

Du à

Au à

Pour le motif à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Huisseau-sur-Cosson, le